



CA Marne et Gondoire (Siren : 247700594)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Bussy-Saint-Martin
Arrondissement	Torcy
Département	Seine-et-Marne
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	28/11/2001
Date d'effet	28/11/2001

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Jean-Paul MICHEL

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	DOMAINE DE RENTILLY- BUSSY ST MARTIN BP 29
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	77607 MARNE LA VALLE CEDEX 3
Téléphone	01 60 35 43 50
Fax	01 60 35 43 63
Courriel	accueil@marneetgondoire.fr
Site internet	www.marneetgondoire.fr

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	107 098
Densité moyenne	1 012,94

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 20

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
77	Bussy-Saint-Georges (217700582)	27 714
77	Bussy-Saint-Martin (217700590)	691
77	Carnetin (217700624)	463
77	Chalifert (217700756)	1 281
77	Chanteloup-en-Brie (217700855)	3 979
77	Collégien (217701218)	3 426
77	Conches-sur-Gondoire (217701242)	1 774
77	Dampmart (217701556)	3 412
77	Ferrières-en-Brie (217701812)	3 464
77	Gouvernes (217702091)	1 194
77	Germantes (217702216)	1 171
77	Jablins (217702349)	693
77	Jossigny (217702372)	689
77	Lagny-sur-Marne (217702430)	21 601
77	Lesches (217702489)	751
77	Montévrain (217703073)	11 669
77	Pomponne (217703727)	4 071
77	Pontcarré (217703743)	2 267
77	Saint-Thibault-des-Vignes (217704386)	6 522
77	Thorigny-sur-Marne (217704642)	10 266

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 43

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre les nuisances sonores
- Lutte contre la pollution de l'air
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer

- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines

- Gestion des eaux pluviales urbaines

AP 2019-45 du 24 avril 2019 ? Gestion des eaux pluviales urbaines dont le périmètre se limite aux zones urbanisées et à urbaniser figurant au Plan Local d'Urbanisme des communes : o Collecte, o Transport, o Stockage, o Régulation, o Traitement. o Gestion de l'ensemble des ouvrages suivants sous réserve que ceux-ci soient situés sur le domaine public et qu'ils aient fait, le cas échéant, l'objet d'une remise en gestion : ? Canalisations, regards de visites, branchements, poste de relevage, dédiés aux eaux pluviales, ? Equipements de voirie dédiés à la collecte des eaux de ruissellement : avaloirs, grilles avaloirs, caniveaux grille, etc? ? Ouvrage de prétraitement des eaux pluviales avant leurs rejets au milieu naturel ? Ouvrage de régulation du débit des eaux pluviales avant leur rejet au milieu naturel : régulateurs de réseaux, bassin de régulation, ouvrages de stockage enterré? ? Dispositif d'infiltration (noues, puisards?) o Elaboration de zonage d'eaux pluviales et de schémas directeurs de gestion des eaux pluviales sur son territoire. Sont exclus de la compétence : ? Les fossés (y compris busages d'accès aux parcelles) utilisés pour le transfert des eaux pluviales. Leur gestion est à la charge du gestionnaire de la parcelle traversée. ? Les cours d'eau, ruisseaux ou rus servant d'exutoire au réseau d'eaux pluviales ? Les drains ? L'ensemble des actions plus générales relatives à la maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement qui pourrait être utile afin d'assurer une gestion cohérente des eaux pluviales sur l'ensemble du territoire de la CAMG et qui rentreraient dans le cadre de l'article 211-7 du code de l'environnement.

- Autres actions environnementales

AP 2019-45 du 24/04/2019 : compétence facultative ? Constitution de réserves foncières pour la préservation des espaces naturels ou agricoles présentant un intérêt en termes de paysage, de trame verte et bleue, de biodiversité et de cadre de vie ; aménagement, gestion et entretien desdits espaces naturels. ? Valorisation, aménagement et sauvegarde de la « trame bleue » du territoire et notamment de la Marne et de ses affluents sur le territoire communautaire ainsi que du site classé des vallées des rus de la Brosse et de la Gondoire ; ? Conduite d'études dans le cadre des PPEANP ou de la trame verte et bleue ; ? Réalisation d'actions d'animations autour de la trame verte et bleue et dans le cadre du PPEANP ; mise en place d'une politique de sensibilisation, protection et éducation à l'environnement sur le territoire. ? Actions en faveur de la protection de la biodiversité et soutien au développement d'initiatives innovantes pour la biodiversité ; ? Préservation, suivi, restauration et gestion des qualités paysagères de milieux naturels et aquatiques ; ? Actions en faveur de l'agriculture sur le territoire : études pour le maintien et l'évolution de l'agriculture ; acquisition de parcelles ; signature de baux ; partenariat avec d'autres organismes ; ? Protection et mise en valeur du patrimoine architectural remarquable ;

Sanitaires et social

- Activités sanitaires

Santé : gestion de maison de santé pluridisciplinaire.

Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion

économique et sociale et des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

- Activités culturelles ou socioculturelles

Définition, financement et mise en ?uvre de l'ensemble des actions d'enseignement musical public - Organisation et gestion d'évènements musicaux à rayonnement intercommunal, en lien avec la compétence "enseignement musical" ou avec les activités du parc culturel.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières <i>Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat.</i>
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports <i>Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L.3421-2 du même code.</i>
- Délivrance des autorisations d'occupation du sol (Permis de construire...) <i>Assurer par conventionnement les missions d'urbanisme avec les communes.</i>
<b>Voirie</b>
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>AP 2019-45 du 24 avril 2019 Création et/ou mise en accessibilité des points d'arrêt des transports en commun dans le cadre du Grand Paris des Bus et du développement de l'offre ;</i>
- Parcs de stationnement
<b>Développement touristique</b>
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
<b>Logement et habitat</b>
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social
- Politique du logement social
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
<b>Autres</b>
- Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...) <i>AP 2019-45 du 24 avril 2019 ? Assurer la mutualisation du service de police intercommunale environnementale sur l'ensemble des communes souhaitant y adhérer.</i>
- Gestion d'un centre de secours <i>Contribution à la gestion des services d'incendie et de secours (SDIS).</i>
- Service public de défense extérieure contre l'incendie <i>Défense extérieure contre l'incendie (D.E.C.I.) : création, aménagement et gestion des points d'eau nécessaires à l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours et garantie de l'approvisionnement.</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>Conception, construction, exploitation et commercialisation d'infrastructure, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités connexes.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° et 3° du II de l'article 1er de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.</i>
- Création et gestion des maisons de services au public <i>Création et gestions de maisons de services au public et définition des obligations de service au public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.</i>

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
77	SMAEP de la région de Lagny-sur-Marne (200048569)	SM fermé	93 145
77	SM pour l'aménagement du Morbras (SMAM) (257705376)	SM fermé	63 361
77	SMF enlèvement et traitement des résidus ménagers de la région de Lagny sur Marne (257701631)	SM fermé	305 292
77	SI d'assainissement de Marne-la-vallée (SIAM) (257704106)	SM fermé	228 760
77	SMAEP de l'Ouest Briard (259400489)	SM fermé	116 137
77	Seine-et-Marne Numérique (200036481)	SM ouvert	1 058 557
77	SMF transports des secteurs III et IV de Marne La vallée et leur périphérie (257705103)	SM fermé	158 744
77	SMF enlèvement et traitement des ordures ménagères de la région de Tournan en Brie (257703546)	SM fermé	157 231
77	SMF Centre Brie pour l'assainissement non collectif (200002681)	SM fermé	24 371
75	Forum métropolitain du Grand Paris (200020675)	SM ouvert	5 540 010
91	SM pour l'assainissement et la gestion des eaux du bassin versant de l'Yerres (SYAGE) (259100857)	SM fermé	634 195

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)